

## Séminaire UA- SNES des 4 et 5 novembre

### Compte rendu des débats sur le thème 1.

Pour l'ensemble du thème, voir la note préparatoire. Deux débats dans la rédaction du pré rapport pour lequel l'accord a généralement été trouvé dans la commission : le SNUipp qui ne souhaite pas qualifier les zones ambition-réussite de « laboratoires de la déréglementation » (le terme laboratoire n'est donc pas présent) et l'EE qui contestait que les luttes aient pu faire reculer le gouvernement ; on a introduit le terme « concessions ».

#### **L'essentiel des débats a porté sur la formation des maîtres.**

C'est une question qui clive de longue date, déjà source de conflit dans la FEN. 1<sup>er</sup> et second degré n'ont pas la même histoire professionnelle. En moins de 20 ans le recrutement des enseignants du premier degré passe de bac, bac +2 à la licence (1989) puis au master (2009) ; C'est un saut considérable. Le SNUipp a adapté ses mandats, en fixant un concours en M1 puis l'obtention d'un master.

Le Snés porte depuis 1969 l'exigence d'un recrutement à la maîtrise, comportant un travail de recherche avant le concours.

Le texte du pré-rapport recense de nombreux points d'accord. Sur la place du concours, il constate le désaccord existant, explique que cela est dû à l'histoire et à des cultures professionnelles différentes.

Les mandats des uns et des autres pour leurs champs sont légitimes, et si on ne parvient pas à un accord, il faudra le constater simplement. Il serait inacceptable que le congrès de la FSU adopte un mandat contraire à celui défendu par un syndicat concerné par le sujet.

Le pré-rapport indique le refus de « tout décrochage entre le 1<sup>er</sup> et le second degré » ; on devrait pouvoir travailler à partir de cette formule. Une idée progresse : même niveau du recrutement ne signifie pas même organisation du recrutement et même calendrier du concours. Les masters peuvent avoir des contenus différents et le concours peut avoir une place différente ; c'est une approche à approfondir en lien avec la revendication commune aux uns et aux autres d'une formation professionnalisante progressive.

Afficher la grille de rémunération reconnaissant le master comme un élément commun.

La question de l'organisation des stages est elle aussi marquée par des pratiques différentes. Le terme « responsabilité » évoqué pour les stages des étudiants est contesté par plusieurs, malgré la précision du texte qui indique qu'en aucun cas nous n'acceptons que les étudiants soient des moyens d'enseignement.

Demande de fiches techniques pour les congrès départementaux. Toute expression commune des syndicats faciliterait le travail des congrès. Valoriser la volonté d'avancer, et faire porter à EE son choix d'utiliser cette question pour nous affaiblir jusqu'à contrarier le mandat de la FSU, comme elle l'a fait lors du CDFN de juin.

Plusieurs questions méritent d'être traitées avec le Snésup. Il faut redire les mandats dont le SNES est porteur de longue date (recherche), travailler avec lui sur les cursus, les contenus.

Avec les étudiants, il nous faut dire que l'année de M2 conçue par le ministère est invivable et le dire d'autant plus fort que cela n'est pas notre mandat. Expliciter nos revendications pour élargir et démocratiser l'accès au métier, notamment celle des pré recrutements, car le niveau de qualification se définit à partir du métier : celui qui est nécessaire pour exercer ce métier au profit des élèves.